

CIAS VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, le Conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27 **Quorum : 14**

Présents : 22

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents : 02

Ne prenant pas part au vote : 00

Votants : 25

Abstention : 00

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 00

Majorité absolue des suffrages exprimés : 13

Date de la convocation :

03/06/2026

22 présents : MENUET André, REGALLET Paul, GROS Sébastien, LACROIX Gilles, ANDRE Valérie, JOURDAN Véronique, BERTEAU Maëva, ARGOUD Yves, PLASSAIS Catherine, CHARANCE Régine, PARCORET Régis, CORNET Romance, CEVOZ-MAMI Christian, BOSSELER Nadia, HENAU Raymond, QUEYRON Isabelle, GUETAT Christine, MICCICHE Virginie, THIERY Ghislaine, GORJUX Yves, MANGE Marie-Christine, MAURIN Charles.

03 pouvoirs : POTELLE Carine à BERTEAU Maëva, CHAPUIS Agnès à JOURDAN Véronique, LE BIHAN Isabelle à REGALLET Paul.

02 absents : MOREL Aliette, DOMINICI Marie-José.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

Considérant les résultats du compte administratif 2025 du budget principal ci-dessous,

Exploitation	Compte administratif 2025
Dépenses nettes	644 949,42 €
Recettes nettes	620 215,33 €
Résultat d'exploitation 2025	- 24 734,09 €
Report d'exercices antérieurs	18 906,72 €
Résultat à affecter	- 5 827,37€

Investissement	Compte administratif 2025
Dépenses nettes	220 000 €
Recettes nettes	220 000 €
Résultat d'investissement 2025	0 €
Report d'exercices antérieurs	0 €
Résultat à affecter	0 €

Après avoir examiné le compte administratif, constatant qu'il fait apparaître un **déficit** dans la section de fonctionnement et un **équilibre** dans la section d'investissement.

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats comme suit au budget primitif 2026 du Budget principal :

- 5 827,37€ au compte 002 – Dépenses de fonctionnement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion et le vote du compte administratif,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 25 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

➤ **APPROUVE** l'affectation des résultats 2025 du budget primitif 2026 comme suit :

- 5 827,37€ au compte 002 – Dépenses de fonctionnement ;

➤ **MANDATE** le Président pour faire le nécessaire.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 07/07/2026,

Le Président,
Paul REGALLET

 **Val Guiers**
Centre Intercommunal d'Action Sociale

